



## COORDINATION



### **PEG, ABONDEMENT, PARTICIPATION, PERCO**

**Nous faisons en sorte de défendre les droits des salariés mais nous ne nous contenterons pas des miettes laissées par les actionnaires.**

**Nous sommes le troisième groupe pharmaceutique mondial, il est temps pour la direction de se comporter comme telle et d'afficher le même enthousiasme vis-à-vis de ses salariés qu'envers ses actionnaires.**

**En 2006, les accords portant sur le PEG, la participation, l'abondement et le PERCO vont être commun à l'ensemble du groupe.**

**Pendant toutes les négociations, FO a pris en compte l'ensemble des accords existants. Au vu des accords passés et des propositions et après une pesée objective des plus et des moins, FO a pris ses responsabilités.**

**La taille très importante de la nouvelle société issue de la fusion de groupes aux passés différents est un facteur qui peut conduire à des raisonnements différents. Nous avons cependant décidé, dans l'intérêt des salariés :**

- De signer l'accord sur le PEG
- De ne pas signer l'accord sur la participation
- De ne pas signer l'avenant d'extension du PERCO (l'accord d'origine n'étant pas signé)
- De signer l'accord sur l'abondement.

**FO tient à réaffirmer son attachement à une rémunération fixe.**

**Nous avons toujours voulu et nous continuerons à défendre les salaires avant les primes aléatoires et pourtant devenues indispensables au maintien de votre pouvoir d'achat.**

**Cet attachement nous le défendons et continueront à le défendre lors des négociations sur les salaires, qui doivent être pour tous les salariés la seule source de revenus garantis.**